



LE MOT DU PRIEUR

Après avoir considéré la soumission à la volonté signifiée de Dieu et l'application à notre devoir d'état, il nous reste à examiner comment nous soumettre à ce que les auteurs spirituels appellent la volonté de bon plaisir de Dieu.

Cette volonté de bon plaisir est celle qui se manifeste à nous à travers les événements providentiels de notre vie, événements heureux ou malheureux que Dieu veut positivement ou permet, toujours dans le but de notre sanctification. Ce sera une maladie, un deuil, la perte d'un emploi ou au contraire une naissance, un succès, une réussite. Nous soumettre volontiers à de tels événements correspond à un regard de foi : rien n'arrive dans le monde sans la volonté ou la permission du Dieu tout-puissant et attentif à ses créatures. Dieu infiniment bon désire en tout le bien de nos âmes, même si nous ne le percevons pas au moment où la Providence agit. Comme le disait Tobie au milieu de ses afflictions : « Vous êtes juste, Seigneur, et toutes vos voies sont miséricorde, vérité et justice » (Tob. 111, 2) Saint Paul nous affirme cette grande vérité que nous devrions toujours garder en mémoire : « Tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu » (Rom. VIII, 28).

A nous d'élever nos âmes, de ne pas nous laisser prendre par un jugement trop terrestre ou charnel qui nous ferait murmurer ou regimber contre les difficultés

rencontrées dans cette vie. Comme le dit le saint homme Job, criblé de douleurs avant d'être réconforté par Dieu : « Si nous recevons les biens de la main de Dieu, pourquoi n'en recevrons-nous pas aussi les maux ? » (Job, 11, 10). Nous soumettre ainsi à la volonté de bon plaisir est un devoir de justice, d'obéissance mais aussi d'amour.

Evitons cependant deux écueils dans ce souci d'adhérer aux desseins de la Providence sur nos vies. Tout d'abord, l'écueil d'un fatalisme pathologique qui subit tout sous prétexte que c'est la volonté de Dieu. « J'ai perdu mon travail : c'est la volonté de Dieu que je reste au chômage, je ne dois pas me mettre en peine de rechercher un emploi ». Ce jugement n'est évidemment ni saint, ni raisonnable.

Dieu nous laisse le don précieux de la liberté pour accomplir le bien ici-bas, nous devons donc nous démener pour faire au mieux et conduire droitement notre vie jusqu'au port du salut. La Providence nous guide à travers des événements sur lesquels notre liberté n'a pas de prise et qu'il nous faudra intégrer au mieux dans la conduite prudente de notre vie. Si nous avons perdu notre emploi, nous devons rechercher un travail car l'homme doit gagner son pain à la sueur de son front et subvenir honnêtement aux besoins de sa famille. Cependant, ce temps de chômage peut être mis à profit pour suivre une formation, faire une retraite spirituelle ou se rendre utile au pro-

La Volonté de Bon Plaisir

vidence nous guide à travers des événements sur lesquels notre liberté n'a pas de prise et qu'il nous faudra intégrer au mieux dans la conduite prudente de notre vie. Si nous avons perdu notre emploi, nous devons rechercher un travail car l'homme doit gagner son pain à la sueur de son front et subvenir honnêtement aux besoins de sa famille. Cependant, ce temps de chômage peut être mis à profit pour suivre une formation, faire une retraite spirituelle ou se rendre utile au pro-



**Que le Roi de gloire, dormant sur un peu de paille,
Nous dispense ses trésors de grâce et de vertus
Et qu'en ce nouvel an, entre joies et travail,
Nous servions en tout temps Notre Seigneur Jésus
De vos dévoués abbés, tels sont les vœux sincères.**

chain.. Utiliser au mieux ce temps, c'est se soumettre à la volonté de bon plaisir de Dieu.

L'autre écueil est celui qui consiste à vouloir faire coïncider la Providence avec nos projets personnels que nous ne saurions remettre en cause. Il s'agit de tordre la Providence pour la faire correspondre à nos vues, qui sont pour sûr préférables à ce que Dieu a prévu. Ainsi, le moindre indice deviendra une indication très claire de la Providence qui corrobore notre intime conviction. Mgr Lefebvre parlait souvent de ceux qui veulent ainsi « devancer la Providence ». Il enseignait au contraire à ses prêtres à se soumettre à la Providence, à examiner les signes objectifs permettant

de constater que telle oeuvre d'apostolat est voulue par la Providence, et non pas seulement désirée par notre ego avide de satisfactions personnelles. Il énumérait parmi ces signes objectifs : la volonté des supérieurs, les directions données par l'Eglise et les circonstances extérieures. A nous d'appliquer l'esprit de ces critères aux projets que nous nourrissons pour qu'en tout soit accomplie la volonté de Dieu. Nous vivrons ainsi dans une totale dépendance envers Dieu, envers Jésus-Christ, réalisant le mot de saint Paul « ce n'est plus moi qui vit, c'est le Christ qui vit en moi ».

Abbé Ludovic Girod

SŒUR MARIE-BERNADETTE



Michèle Françoise Stenger naquit à Saint-Dizier le 18 juin 1928, orpheline à l'âge de 16 ans, elle entre en religion le 25 décembre 1946.

Le 27 mai 1947, lorsque Mgr Michel, vicaire général de Langres, l'interroge sur les motifs de son entrée dans l'ordre de l'Annonciade Céleste comme sœur de Chœur, elle répond : "pour être à l'abri des dangers du monde, prier pour les pêcheurs, prier pour les prêtres, ainsi que le désir de mieux honorer la Sainte Vierge dans une famille qui lui est consacrée". Sœur Marie-Bernadette est admise à la profession perpétuelle en 1953.

Le 2 juillet 1969, l'évêque de Langres, Mgr Atton, déclare la suppression du monastère des Annonciades Célestes de Joinville. Sœur Marie-Bernadette avec sa prieure et une autre sœur, acceptent de quitter l'habit mais non la maison. Sa vente est décidée. Durant l'été 1976, l'association Saint-Pie V de Champagne achète le couvent pour maintenir dans cette région une oasis traditionnelle. Depuis cette date, une partie de la maison sert d'habitation aux sœurs. Les deux compagnes de sœur Bernadette sont décédées, celle -ci vit seule depuis longtemps.

Suite à un accident, elle est hospitalisée le 29 décembre 2009. À partir de février 2010, grâce

au dévouement des fidèles, sœur Bernadette peut assister à la messe tous les dimanches. Après bien des démarches administratives, décision est prise de confier notre sœur aux soins du Brémien Notre-Dame. Nous solennisons son départ le 5 décembre. Elle est entourée de nombreux fidèles qui la gâtent. Sœur Marie-Bernadette assiste à la messe et à la procession du 8 décembre. L'abbé Challan Belval la conduit le jour suivant. Dès son arrivée, elle a la joie de trouver des sœurs, ainsi qu'une vie commune et de prière régulière.

À 82 ans, elle accepte ce déracinement par fidélité aux motifs de son entrée en religion.

Félicitations chère sœur et ad multos annos!

ACTIVITÉS PAROISSIALES

Catéchismes :

REIMS : **Abbé Girod**
Enfants (de 5 à 14 ans) : les mercredis 5 et 19 de 14h30 à 16h30.
Adultes : les 2ème et 4ème mardis de 20h30 à 21h30.
Mardi 11 : la crise de l'Eglise
Mardi 25 : la foi

CHARLEVILLE : **Abbé Castel**
Les samedis 8, 22 et 29 à 17h00.

TROYES : **Abbé Girod**
Les dimanches 16 et 30 de 16h30 à 17h30.

Cercle de la Tradition :

REIMS : **Abbé Girod**
Samedi 22 à 20h00 chez M. et Mme Lepape
Sujet : l'encyclique *Mit Brennender Sorge* de Pie XI.

CHARLEVILLE : **Abbé Castel**
Samedi 8 à 19h00.
Sujet : le novus ordo missae.

TROYES : **Abbé Girod**
Dimanche 16 chez M. et Mme Maintenant,
sujet : les indulgences.

Cercle Sainte-Marie des mères de famille :

PRUNAY : **Abbé Girod**
Mardi 18 de 14h30 à 16h00 (possibilité de confier les jeunes enfants à une institutrice).

SCOUTISME : GROUPE NOTRE-DAME DE FRANCE

Meute Bienheureux Charles de Foucauld : (Louveteaux, garçons de 8 à 12 ans) : réunion à Prunay le samedi 22 de 14h00 à 17h00

Ronde Sainte-Clotilde : (Jeannettes, filles de 8 à 12 ans) : Idem.



Carnet de Famille

Baptêmes

Grégoire de Rouville, le 27 novembre
à Charleville-Mézières

Funérailles

Michel Moreau, le 7 décembre à Reims

Galette des Rois

Reims :

La galette des rois prévue à Lavannes le dimanche 9 janvier est annulée cette année, en raison de la journée paroissiale qui aura lieu le dimanche 13 février pour les 20 ans du Prieuré Notre-Dame de Fatima

Charleville :

**Dimanche 9 janvier
après la Messe**

Joinville :

**Dimanche 16 janvier
après la Messe**

Troyes :

**Dimanche 16 janvier
après les Cercles**



Quelques dates importantes pour les mois à venir

7, 8 et 9 janvier 2011 : Congrès du Courier de Rome à Paris : *la Tradition : une solution à la crise de l'Eglise ?*

Samedi 15 janvier 2011 : Réunion des chefs de régions du Pèlerinage de Pentecôte à Paris.

Dimanche 15 avril 2011 : Cérémonie des premières communions (récollecion le samedi 14 après-midi)

Dimanche 5 juin 2011 : Cérémonie des communions solennelles (retraite préparatoire du 1er au 4 juin)

AU FIL DU TEMPS ...



Du 22 au 26 novembre : l'abbé Castel assiste à une session de théologie au prieuré du Pointet. Le thème retenu pour cette année est l'écriture sainte et c'est un Père dominicain qui donne l'essentiel des cours. Les autres abbés assisteront à la même session, mais à d'autres dates dans l'année.

Vendredi 26 et samedi 27 : les abbés Girod, Rigault et Challan Belval se rendent à Camblain-l'Abbé pour la recollection de doyenné, en présence de l'Abbé Boivin, 1er assistant du Supérieur de District. L'abbé Lamerand, Prieur à Lille, nous montre en avant-première son DVD retraçant son pèlerinage en Terre Sainte.

Samedi 27 : veillée de prières en réparation des crimes contre la vie à Reims et à Charleville-Mézières. Cette veillée de prières, demandée par le pape Benoît XVI, rassembla à Reims environ 70 fidèles, dont un bon nombre d'enfants. Après un mot du Prieur pour exposer les motifs de cette veillée, l'abbé Challan Belval officia pour le chant des 1ères vêpres du 1er dimanche de l'Avent. Cette cérémonie, si habituelle autrefois l'après-midi du dimanche dans les bonnes paroisses, n'avait pas été célébrée depuis fort longtemps dans notre église. Un salut du Très Saint Sacrement, au cours duquel furent médités les mystères joyeux du rosaire, termina cette fervente veillée.

Samedi 4 décembre : chapelet pour la vie à la cathédrale de Reims, pour la troisième fois depuis que nous avons repris cette prière. N'hésitez pas à vous joindre à nous, il reste encore de la place sur les prie-Dieu de la chapelle du Saint Sacrement.

Le 5 décembre : recollection d'Avent à Joinville. Une cinquantaine de fidèles partagent une raclette dans les salons du couvent. À 14h30, l'abbé Challan Belval présente une pièce de théâtre sur la vie de Mgr Lefebvre aux enfants, et une conférence sur l'Incarnation aux adultes. À 16h00, nous récitons le chapelet à la chapelle, suit la bénédiction du Saint Sacrement. Puis nous recevons la visite de Saint-Nicolas qui gâte les enfants. Nous offrons quelques souvenirs à sœur Bernadette. La journée se termine par un goûter. Saint-Nicolas profite de son passage à Joinville pour visiter la maison de retraite, où il provoque l'émotion. Chacun repart, sous la pluie verglaçante, mais l'âme joyeuse.



Mardi 7 : messe d'enterrement de M. Michel Moreau, de Louvois. Ce fidèle, qui fréquentait notre chapelle depuis quelques mois, avait été un chef d'entreprise connu et apprécié dans la région et conseiller municipal de Louvois. L'église Notre-Dame de France était pleine pour cette messe de Requiem.

Mercredi 8 : fête de l'Immaculée Conception, perturbée par des chutes de neige importantes. L'abbé Challan Belval peut se rendre à Joinville car la Haute-Marne n'est pas atteinte par la neige. Il est par contre impossible à l'abbé Castel de se rendre à Charleville. L'Abbé Girod peut se rendre à Reims mais se retrouve bloqué à l'entrée de la ville. Il gare sa voiture pour se rendre à pied Notre-Dame de France. Quelques fidèles ont ainsi pu assister à la messe de la Vierge immaculée.

Samedi 11 : sortie des louveteaux et des jeannettes à Reims. Le temps fut heureusement plus clément que les jours précédents. Les uns et les autres purent prier à la cathédrale, visiter l'exposition " Noël impérial " au Palais du Tau et jouer dans le square des Cordeliers.

Dimanche 12 : recollection de l'aveugle à la chapelle Saint Walfroy. Au programme : recueillement, prière et instructions sur la lecture de l'Écriture Sainte.

Le même jour : vente de Noël sur le parvis de Notre-Dame-de-France au profit de l'école Saint-Rémi. Les autres chapelles en profiteront également à d'autres dates. Un grand merci aux mamans qui ont contribué au succès de cette vente par leurs patients travaux manuels.

20ème anniversaire du Prieuré Notre-Dame de Fatima

1991

-

2011



en présence de
M. l'abbé Alain-Marc Nély
second assistant général

Samedi 12 février à 20h30 :

conférence à Notre-Dame de France

Dimanche 13 après la messe :

journée paroissiale (repas, rétrospective, animations)

Prieuré Notre-Dame-de-Fatima, 3, rue Charles Barbelet, 51360 Prunay

Abonnement à La Sainte-Ampoule - Année 2011

Nom : Prénom :

Adresse :

Tarif pour l'année 2011 : 16 euros. Chèque à l'ordre du prieuré Notre-Dame de Fatima.